

HABILITATION - OPERATIONS D'ORDRE NON ELECTRIQUE (FORMATION INITIALE) B0-H0-H0V CHARGE DE CHANTIER



10 heures (1.5 jour)



Présentiel



9PSECU



Animateur Plate Forme

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera capable d'exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique.

PROGRAMME

- Présentation et évolution de la réglementation en électricité
- Notions de base en électricité
- Les dangers de l'électricité
- Les zones à risque électrique (dont celles propres aux travaux publics, terrassement, VRD, ouvrages d'art, etc.)
- Les niveaux d'habilitation
- Les documents applicables
- Les moyens de protection
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Mise en pratiques et évaluation

POUR QUI ?

Personnel exécutant ou chargé de chantier, non électricien, qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel : Plate Forme ou site déporté.

Formation théorique en salle, suivie de travaux pratiques (mise en situation) sur site, en sous-groupes.

SUIVI, EVALUATION ET SANCTION

Contrôle et évaluation des connaissances théoriques tout au long de la formation.

Contrôle et évaluation des savoir-faire lors des travaux pratiques.

Un avis et titre d'habilitation est adressé à l'employeur à l'issue de la formation.

La durée de validité recommandée selon la norme NFC 18 510 est de 3 ans.



AVERTISSEMENT !

Prévoir de vous munir des Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés.